



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

**Discours d'Agnès Pannier-Runacher,
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Économie et des Finances**

**« Reconquête industrielle :
industrie et innovation, attractivité et territoire »**

Audition devant la Commission
des Affaires économiques de l'Assemblée nationale

Paris

Mercredi 20 février 2019

Contact presse :

Cabinet de Agnès PANNIER-RUNACHER

01 53 18 44 38



Monsieur le Président de la Commission, cher Roland LESCURE,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Je vous remercie de m'accueillir ce matin pour échanger sur notre industrie, son avenir et ses grands défis, industrie sur laquelle je vais concentrer mon propos liminaire. Même si vous avez peut-être pu le voir, je suis mobilisée sur les sujets du commerce et de l'artisanat, je pense que l'industrie est un sujet suffisamment complexe et riche pour concentrer l'ensemble des questions, et encore une fois, c'est l'un des sujets qui m'ont été confiés autour de la reconquête industrielle.

Nous traversons une période de doutes. Ce ne sont pas des doutes sur les résultats économiques immédiats, puisqu'ils sont à leur meilleur niveau depuis une décennie.

- La croissance est largement supérieure à la moyenne des taux de croissance des 10 dernières années.
- Le chômage est passé sous la barre des 9%, une première depuis 10 ans.
- La France, depuis 2 ans, est le second pays le plus attractif d'Europe pour les investissements directs à l'étranger.

Mais ces doutes existent, et ils sont plus profonds. Nombreux sont les Français qui doutent aujourd'hui de l'adaptation de notre modèle économique qui a été construit au sortir de la Seconde guerre mondiale, par rapport aux mutations que nous vivons depuis 30 ans. Nous héritons aussi de l'impact de décisions erronées : le choix d'une France sans usine, et dont l'économie reposerait uniquement sur le secteur tertiaire. Le choix de laisser se concentrer l'innovation dans les métropoles et dans les services. Le choix d'augmenter la dépense publique, sans être capable de répondre à l'appauvrissement des territoires désindustrialisés.

Ces choix nous en payons le prix aujourd'hui, collectivement : un sentiment de déclassement, des fractures territoriales profondes et un chômage de masse – qui même s'il diminue sous la barre des 9% reste quand même élevé. Et si le sentiment de déclassement et les fractures territoriales ne sont pas l'apanage de la France – il suffit pour s'en convaincre de regarder ce qu'il se passe aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, en Italie et même en Allemagne – la question du chômage de masse est quand même plus spécifique à la France et mérite donc d'être spécifiquement adressée.

Aujourd'hui notre conviction en tant que gouvernement est claire : il n'y a pas d'économie forte sans secteur productif fort, et la réindustrialisation de la France apparaît désormais comme une réponse efficace aux maux que traverse notre société.

Pourquoi ?

Parce que l'industrie crée de la **prospérité** :

- L'industrie crée des emplois durables et mieux payés. Je rappelle qu'un emploi industriel est payé en moyenne 20% de plus qu'un emploi moyen (si cette notion existe), et c'est un écart qui a augmenté ces dernières années puisqu'il n'était que de 14% il y a 8 ans.
- L'industrie crée des emplois stables – même si cela n'est pas notre représentation parce que fondamentalement les coups de projecteurs que nous renvoyent les médias sont des sites en difficulté. Mais lorsque vous regardez en réalité l'ensemble des emplois industriels, vous avez plutôt un besoin de main d'œuvre criant, sur lequel je vais revenir.
- Et pour chaque emploi créé dans l'industrie, il y a 3 à 4 emplois induits, soit sous forme de sous-traitance, soit sous forme de services.

Parce que l'industrie peut résorber **la fracture territoriale** :

- 70% des emplois industriels sont aujourd'hui en dehors des grandes agglomérations,
- et 70% des investissements directs étrangers dans l'industrie ont lieu en dehors des métropoles, alors que, et c'est logique, 95% des investissements directs étrangers dans les services ont lieu dans les métropoles.

Parce que c'est l'industrie qui est à même de définir les solutions les plus appropriées pour la transition écologique et énergétique :

- les savoir-faire Français dans des domaines complexes comme la chimie, la plasturgie, la gestion des déchets, la mobilité sont parmi les meilleurs au monde et doivent nous permettre de développer des process et des produits permettant de répondre à la transition écologique et énergétique. Et d'ailleurs en ce sens, opposer écologie et économie est finalement assez vain puisque c'est cette innovation industrielle qui va nous permettre de passer ce cap. Les émissions françaises de gaz à effet de serre ont baissé de 20 % entre 1995 et 2015, notamment grâce à l'efficacité énergétique de notre industrie. Le paradoxe est que notre empreinte carbone nationale a augmenté de 11 % sous l'effet des importations.

Parce qu'enfin l'industrie est nécessaire à une **souveraineté** à laquelle les Français aspirent :

- souveraineté technologique bien sûr, car l'industrie concentre l'essentiel de la R&D privée ;
- souveraineté économique enfin, car seule une augmentation significative de notre production industrielle améliorera durablement notre balance commerciale nous permettra de moins dépendre des pays étrangers.

L'industrie est donc une réponse à des défis clefs, encore faut-il savoir dans quelle direction nous souhaitons aller.

1/ Pour mieux comprendre où nous devons mener notre industrie, regardons d'où nous venons.

Depuis 2000, la France s'est désindustrialisée : nous avons perdu un million d'emplois industriels, nos entreprises ont lentement perdu des parts de marché à l'international et sur notre territoire.

Depuis 20 ans nous avons perdu en compétitivité, du fait essentiellement du coût du travail qui est bien supérieur aux autres pays européens.

La conséquence : nos grands groupes ont installé leurs sites de production hors de France en laissant parfois les activités à haute valeur ajoutée, comme le design des produits, la R&D en France – et je pense qu'il faut voir le lien avec le crédit d'impôt recherche sur ces choix.

En revanche, nos PME et ETI ont rarement les capacités humaines et financières nécessaires pour délocaliser leur production ; elles ont donc subi le coût du travail toujours plus bas de l'Allemagne, de l'Italie et de l'Espagne – et je ne parle pas de pays émergents qui n'ont pas du tout le même modèle social, je parle de pays qui sont à nos portes. Et elles ont perdu des parts de marchés et fermé des sites.

Cet appauvrissement de notre appareil productif a conduit les investisseurs à se désintéresser de la France, non seulement parce que nous étions moins compétitifs, mais également parce que nos réglementations paraissaient plus complexes. Parce que notre marché du travail était perçu comme extrêmement rigide et parce que notre fiscalité apparaissait comme particulièrement défavorable en comparaison, là encore, aux autres modèles européens comparables en terme de positionnement sociétal.



Depuis 2017, la France est sortie de ce cercle vicieux. La reprise industrielle est réelle.

Je le rappelle, en 2017 et 2018 :

- L'emploi industriel s'est redressé, alors qu'il déclinait depuis plus de quinze ans ;
- Plus d'usines ont ouvert que d'usines ont fermé ;
- L'attractivité du territoire pour les investissements industriels s'est affirmée. La France est devenue la 2^{ème} destination pour les investissements à l'étranger: des grandes entreprises comme Toyota ont investi 300 millions d'euros à Maubeuge, Daimler a investi 500 millions à Hambach pour son premier véhicule électrique, AstraZeneca et General Mills ont également investi plusieurs dizaines de millions en France.

La France attire les investisseurs et les industriels, et en particulier les industriels innovants. C'est vital, et c'est le signe de la qualité du site France aux yeux de nos partenaires étrangers.

Mais cette reprise industrielle est fragile. Le combat qui reste à mener pour faire à nouveau de la France une puissance industrielle, prospère et exportatrice, est entier.

Si nous voulons réussir ce combat, il nous faut nous concentrer sur plusieurs éléments :

- D'abord, il nous faut améliorer notre compétitivité-coût et notamment en matière de coût du travail. Les chiffres sont extrêmement frappants, en particulier dans le domaine industriel, où les salaires ne sont pas collés au niveau du smic. Ce sont des salaires qui sont plutôt plus élevés – c'est un des atouts de ce secteur – et donc de ce fait, l'industrie ne bénéficie pas des dispositifs de baisses de cotisations sociales pour une grande partie de ses salariés ;
- Il nous faut aider les entreprises à construire des avantages compétitifs hors coûts : en permettant aux entreprises d'innover, en les accompagnant dans la montée en gamme ou sur des produits différenciants. Il ne s'agit pas nécessairement d'être haut de gamme, mais il s'agit en tout cas d'être capable de différencier sa production, ce que beaucoup d'entreprises françaises savent faire ;
- Il nous faut également donner de la stabilité et de la prévisibilité à nos entreprises, parce que rien n'est pire que de changer sans cesse la législation. Lorsque vous êtes chef d'entreprise et que vous construisez vos plans sur 5 ans, les allers-retours sont effectivement difficiles à gérer en matière d'investissements ;
- Il nous faut, enfin, inscrire notre vision industrielle dans l'ensemble de nos politiques :
 - Nationales : en termes d'éducation, de formation, d'aménagement du territoire, ou d'énergie.... Au fond, derrière chaque politique, il faut se poser la question de son impact industriel.
 - Régionales : il nous faut articuler notre intervention avec les régions, qui depuis la loi NOTRe, disposent pleinement de la compétence économique. Elles deviennent des partenaires absolument incontournables en matière de développement économique. Incontournables aussi pour aller chercher du soutien au niveau européen, et cela est une très bonne nouvelle, car je pense que l'on a plutôt moins bénéficié ou peut-être moins bien su jouer cette carte que d'autres pays européens. Cette articulation entre l'action de l'Etat et l'action des régions est nécessaire. C'est pourquoi nous avons mis en place avec Bruno Le Maire des réunions très régulières avec les présidents de régions sur ce sujet-là ;
 - Européennes : nous sommes dans une compétition mondiale et dans un marché unique qui est extrêmement précieux. Et donc l'accès à ce marché unique est



extrêmement précieux. On le voit d'ailleurs avec le Brexit. Tout l'enjeu est de construire avec les autres membres et la Commission européenne une politique industrielle qui repose notamment sur la question de la concurrence équitable, le fameux « *level playing field* », à la fois à l'intérieur de l'Union Européenne, mais surtout vis-à-vis des autres grands continents et pays qui sont très présents en matière industrielle. Vous avez tous en tête la montée en puissance de la Chine, sur le secteur industriel.

2/ Pour réussir ce combat de la reconquête industrielle nous proposons un plan d'actions par filière et par territoire.

Par filière : un grand travail partenarial avec le gouvernement et les industriels a été relancé par le Conseil national de l'Industrie. 18 filières sont aujourd'hui labellisées. Nous contractualisons avec chacune d'elle des actions en matière de formation – des projets très concrets –, d'innovation, de numérique, d'accélération de la croissance des PME ou d'exportation.

Par territoire, nous proposons une solution agile : l'initiative « Territoires d'industrie ». Plus de 124 territoires sont accompagnés. Je dis plus de 124 car nous en avons annoncé 124 le 22 novembre dernier, et que nous sommes en train d'en labelliser certains supplémentaires parce que des porteurs de projets sont arrivés avec des projets très dynamiques, et ont finalement montré qu'ils avaient toute leur place dans ce dispositif. C'est un dispositif piloté par les Régions et dans lequel l'Etat a un rôle de facilitateur, d'apporteur d'expertise, et d'apporteur de financement. L'objectif est d'y rassembler tous les ingrédients de la compétitivité : formation, innovation, immobilier et investissement, très haut débit, et de s'adapter à chaque spécificité de chaque territoire d'industrie. Les contractualisations Etats-Régions sont en cours avec l'objectif d'aboutir d'ici l'été.

Chaque filière et chaque territoire ont des besoins spécifiques, mais les défis auxquels fait face notre industrie sont en réalité communs. J'en vois cinq.

Le 1^{er} défi de la reconquête industrielle : c'est le défi de la compétitivité-coût. La compétitivité-coût est la clé de l'attractivité. C'est la mère des batailles.

C'est pourquoi nous menons depuis 20 mois la politique la plus ambitieuse de ces 20 dernières années pour restaurer cette compétitivité-coût.

- Nous avons baissé les charges des entreprises en transformant le CICE en baisse de charge pérenne pour alléger le coût du travail. Aujourd'hui, le coût du travail en France est en moyenne légèrement inférieur à celui de l'Allemagne. Il est toutefois supérieur à celui de l'Allemagne sur les salaires au-delà de deux SMIC, en raison de taux de cotisations patronales particulièrement élevés. Je vous donne deux chiffres, que je trouve marquants : en France le taux de cotisation est de 36% contre 19% en Allemagne à deux SMIC, et il est de 42% versus 19% à trois SMIC. Or si vous regardez l'emploi industriel, vous vous apercevez qu'assez vite, vous êtes au-delà de deux SMIC sur des fonctions d'opérateur spécialisé, de conducteur de ligne, de technicien de maintenance, des fonctions qui sont assez clés. Vous arrivez à vous rattraper avec le crédit d'impôt recherche pour trouver des ingénieurs sur la partie R&D qui sont finalement très compétitifs ; et au milieu, il y a un sujet, et je pense que les entreprises françaises l'ont bien compris.
- Nous avons annoncé l'objectif de baisse de l'impôt sur les sociétés à 25% en 2022, ce qui correspond à la moyenne européenne. Il ne s'agit pas de faire du dumping fiscal, mais en tout état de cause de converger vers les niveaux de l'Union Européenne et surtout



d'envoyer un signal aux investisseurs étrangers de façon à redonner de l'attractivité à notre pays.

- Nous avons également allégé massivement la fiscalité du capital pour que nos entreprises investissent davantage dans l'innovation.
- Nous allons lever, grâce à PACTE, une série d'obstacles financiers, administratifs et culturels qui empêchent nos entreprises de croître. Un chiffre qui prouve la force de ces blocages français : nous avons seulement 260 ETI industrielles, ce qui fait qu'on peut les traiter individuellement aujourd'hui. Il y en a 4 000 industrielles et indépendantes en Allemagne, c'est en tout cas le chiffre dont elle se targue.

Le rétablissement de la compétitivité-coût passe aussi par la modernisation de notre appareil de production, qui a aujourd'hui un retard significatif en termes de numérisation et de robotisation. Encore un chiffre, nous avons 19 robots pour 1 000 salariés en France, il y en a 20 en Italie et 34 en Allemagne. Et nous nous numérisons aujourd'hui trop lentement. Nous devons moderniser notre appareil productif. C'est pourquoi nous avons lancé un plan pour l'industrie du futur doté de 500 millions d'euros :

- Au travers d'un suramortissement pour les investissements dans les technologies de l'industrie du futur pendant deux ans ;
- Au travers de l'accompagnement individuel de 10 000 PME vers l'industrie du futur.

Les deux éléments sont essentiels parce que l'enjeu est d'abord de définir ce que doit être sa production et sa ligne de production, dans une vision de l'industrie du futur. Et nous avons bien ces deux éléments d'accompagnement des PME d'une part, et de soutien financier d'autre part.

Le 2^{ème} défi de la reconquête industrielle : c'est celui de l'innovation.

Innovater, investir dans les technologies qui créeront la croissance de demain, cela tombe sous le sens. Face aux programmes d'investissements massifs en R&D des pays étrangers – on pense à la Chine et aux Etats-Unis –, si nous n'investissons pas massivement au plan français comme au plan européen dans les nouvelles technologies, notre industrie sera distancée.

C'est pourquoi nous avons sanctuarisé le crédit-impôt recherche : ce sont 6 à 7 milliards par an pour faire des ingénieurs français les ingénieurs les plus compétitifs d'Europe.

C'est pourquoi nous souhaitons que chaque filière du Conseil national de l'industrie, se saisisse d'un projet ambitieux en matière d'innovation, et que ceux-ci permettent notamment de relever le défi de la transition énergétique et écologique : par exemple, dans le CSF naval, il y a un défi sur la propulsion propre ; dans le CSF Chimie, un projet sur la décarbonation de la chaleur dans les procédés,... Donc chaque contrat de filière a un voire parfois deux sujets d'innovation dans lequel on concentre la R&D, qui représente notre industrie du futur.

C'est pourquoi nous avons également créé un fonds d'innovation de rupture doté de 10 milliards d'euros : le rendement annuel de ce fonds, 250 millions d'euros, financera les défis industriels de demain comme l'intelligence artificielle, la mobilité, la santé et la cyber-sécurité. Vous le savez, il y a déjà trois projets qui sont retenus sur ces sujets-là en matière d'intelligence artificielle : dans le diagnostic médical, dans l'audit des algorithmes, et un projet sur le stockage d'énergie. On voit tout le bénéfique potentiel de ces investissements.

Nous renforçons également le soutien aux startups industrielles par **la mise en œuvre d'un plan deep tech, opéré par Bpifrance à partir de début 2019.** Il n'y a pas que des startups qui font des applications et du codage, il y en a qui développent des process industriels qui appellent à des financements plus importants, puisqu'il faut développer des lignes de production, et donc qui appellent un accompagnement aux financements plus lourds, et c'est tout l'enjeu de ce plan *deep tech*.



Mais tout ceci n'aurait pas de sens si nous ne protégeons pas ces innovations que nous créons sur le territoire. C'est pourquoi nous renforçons le dispositif de contrôle des investissements étrangers en France dans la loi PACTE. Et c'est pourquoi nous réfléchissons avec Bpifrance à la façon de créer un fonds public-privé capable d'intervenir dans des entreprises à forte valeur ajoutée sur le territoire pour stabiliser leur actionnariat.

Le 3^{ème} défi de la reconquête industrielle, c'est celui des compétences.

On peut multiplier les grands discours volontaristes sur la reconquête industrielle : si les industries ont du mal à recruter, si elles n'arrivent pas à trouver en France les compétences dont elles ont besoin, tous les discours restent lettre morte.

Or aujourd'hui, 50 000 emplois industriels sont immédiatement disponibles et n'ont pas de candidats. Si les compétences existaient, les industriels nous disent que ce ne sont pas 50 000, mais potentiellement 100 000 à 200 000 recrutements qui pourraient être faits immédiatement avec à la clé des parts de marché et des commandes additionnelles. Et ces besoins de compétences se situent à tous les niveaux de formation, puisque certes on a besoin d'ingénieurs et de *data scientists*, mais on a aussi besoin de techniciens spécialisés, d'opérateurs qualifiés, de chaudronniers, de soudeurs, d'électrotechniciens, de spécialistes de la maintenance, des vieux métiers et des nouveaux métiers. C'est un terrain de jeu extraordinaire.

Et sur tous ces métiers, il faut agir maintenant : il faut que nos usines aient accès à ces compétences aussi vite que possible. C'est tout le sens de la réforme de la formation professionnelle, menée en 2018 par Muriel Pénicaud, qui vise finalement à confier aux entreprises et aux branches le soin d'aller définir leurs besoins en compétences, et de mettre en place ensuite les formations qui en découlent.

Le défi des compétences, c'est également attirer les jeunes vers l'industrie. Les jeunes n'ont pas nécessairement une image qui correspond à la réalité. L'industrie n'attire pas les jeunes, elle garde son image du passé : des usines qui crachent de la fumée, des conditions de travail pénibles, des métiers peu valorisés et peu rémunérés. Alors que non, l'industrie ce sont des métiers d'avenir qui paient plus que les métiers de service, ce sont des secteurs prêts à embaucher.

Pour changer cette image de l'industrie, nous avons voulu faire de 2019 la grande année de l'industrie. Toute l'année nous voulons parler d'industrie dans toutes les villes de France et notamment les agglomérations de taille moyenne. C'est l'idée du French Fab tour : passer dans 60 villes moyennes pour entrer en contact avec les collégiens et les lycéens, pour nourrir leur imaginaire avant de définir leur orientation, pour rencontrer des étudiants qui sont au moment de leur orientation et qui ont besoin de se représenter concrètement ce que sont les métiers de l'industrie. Et puis pour faciliter les contacts entre les demandeurs d'emploi et les entreprises qui recrutent.

J'en profite d'ailleurs pour vous dire que je pense que cela serait une très bonne chose, qu'en tant que députés, vous vous investissiez dans cette initiative d'accompagnement du French Fab tour. Vous pourriez également être présents lors de la Semaine nationale de l'industrie. Ce sera l'occasion pour un certain nombre d'entreprises d'ouvrir leur usine aux collégiens, lycéens et au grand public. Ce sont des moments importants où vous pouvez être présents sur le territoire et porter haut les couleurs de l'industrie.



Le 4^{ème} défi de la reconquête industrielle, c'est celui de mettre au service de l'industrie l'ensemble de nos politiques publiques.

C'est le cas par exemple des infrastructures : si nous voulons que l'industrie s'implante dans tous les territoires de France avec les mêmes atouts, que l'on soit en région parisienne, en Bretagne ou dans la Drôme, nous devons lui donner les moyens de s'y implanter.

C'est le cas également de la couverture réseaux. Cette couverture est impérative. Le plan très haut débit permettra d'apporter un haut débit de qualité pour tous avant fin 2020 et un très haut débit pour tous avant fin 2022. C'est l'objectif du *New deal* mobile que nous sommes en train de déployer avec les opérateurs pour la 4G.

Nous allons dans le même temps mettre en place une feuille de route 5G ambitieuse pour attribuer les fréquences dès 2020. La 5G répond à des objectifs bien différents de la 4G. Elle n'est pas destinée au grand public, mais bien à des usages industriels, et au fait de compléter là où la densité de communication est grande. C'est donc très spécifique, nous ne sommes pas sur un objectif de couverture de 100%. En revanche, il faut aller chercher les usages les plus importants en matière industrielle. Voici quelques exemples : la 5G permet de faire des opérations chirurgicales à distance avec des robots, elle pourrait permettre de créer également le véhicule autonome, ou de faire tourner des usines entièrement robotisées. Ces usages industriels de la 5G sont extrêmement intéressants, innovants, et ils représentent probablement les emplois de demain.

Le deuxième levier, c'est notre commande publique dont l'impact économique (200 milliards d'euros) est très important sur nos territoires et pour nos entreprises. Les achats publics constituent un levier de croissance et d'innovation pour de nombreuses PME. Nous avons donc assoupli les règles de la commande publique pour que les PME y accèdent plus facilement : en augmentant les taux d'avance versés par l'Etat à 20%, en supprimant dans PACTE les ordres de services à zéro euro ou encore en simplifiant l'accès aux achats innovants.

Enfin, le 5^{ème} défi de la reconquête industrielle – et je terminerai sur ces mots – c'est le défi européen.

La France dispose d'atouts majeurs : de grandes entreprises, de grandes universités, d'excellentes infrastructures. Mais soyons lucides. Face à la Chine conquérante ou aux Etats-Unis, l'industrie française seule ne fera pas le poids.

Nous devons nous unir, au niveau européen, pour développer les technologies clés de demain. La question au fond est simple : voulons-nous demain que les batteries de nos véhicules électriques – qui représenteront de manière durable 35% de leur valeur – soient européennes ou chinoises ? Nous devons construire de véritables filières industrielles européennes pour les technologies de rupture. C'est une question de souveraineté future. Et c'est tout le sens du projet que nous poussons avec l'Allemagne pour développer un consortium européen de batteries de nouvelle génération.

Nous devons également renforcer la prise en compte de l'industrie dans l'ensemble de nos politiques européennes : marché intérieur – car y accéder devrait avoir un prix-, politique commerciale, marchés publics, transports, énergie, ou encore environnement, sont des outils qui doivent être utilisés comme des moyens permettant de renforcer la puissance industrielle européenne.

C'est le sens de la déclaration des Amis de l'industrie du 18 décembre dernier : 20 pays dont 11 ministres ont signé à Paris un appel à ce que la prochaine Commission Européenne fasse de l'industrie une priorité de son mandat, pour restaurer la souveraineté économique européenne.



C'est également le sens de la déclaration commune de Bruno LE MAIRE et Peter ALTMAIER hier à Berlin, qui appellent à une nouvelle politique industrielle européenne.

Voilà les quelques messages que je voulais vous délivrer avant de répondre à vos questions. Nous savons d'où nous venons, le chemin qui nous reste à parcourir et les défis décisifs de notre industrie, qui doit nous permettre de restaurer notre croissance, notre prospérité et notre souveraineté.

Je suis certaine que nous arriverons, ensemble, à trouver les solutions les plus efficaces pour faire réussir notre industrie et pour faire réussir la France.

Je vous remercie.